

/ Concertation citoyenne élargie pour la mise en valeur du secteur de planification Bridge-Bonaventure

**Atelier 3. Des parcours d'entrée de ville structurants,
cohérents et inspirants et les composantes patrimoniales et
paysagères mises en valeur**

Jeudi, 29 avril 2021 de 14h à 17h

Ordre du jour

- Mot de bienvenue et présentation de la démarche
- Retour sur le cahier du participant (14h10 - 14h30)
- Questions des participants (14h30 - 14h40)
- Discussion en sous-groupes autour de 2 questions (14h40 - 15h25)
- Retour en plénière pour questions complémentaires des participants (15h25 - 15h40)
- Discussion en sous-groupe autour de 2 questions (15h40 - 16h25)
- Pause (10 min)
- Retour en plénière pour la présentation des synthèses des échanges en sous-groupes et prochaines étapes

Mot de bienvenue

© 2019 Microsoft
Canada, QC, Montréal, Le Sud-Ouest

/ Présentation de la démarche

2019 - Définition d'une vision et des orientations préliminaires pour transformer et revitaliser le secteur Bridge-Bonaventure. Ville de Montréal.

2019 - Consultation publique - Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour établir un dialogue avec la population et les parties prenantes du secteur.

2020 - 2021 Élaboration d'un Plan directeur de mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure appelé à devenir le cadre de référence en matière de transformation et d'interventions sur ce territoire. - Ville de Montréal

2021 - Mise en place d'une table de concertation, dont le mandat est notamment de faire le suivi de l'élaboration du Plan directeur et de sa mise en œuvre.

2021 - Ateliers thématiques.

À propos de l'INM

**L'INM est une organisation
indépendante et non partisane qui
a pour ambition d'accroître la
participation des citoyennes et
des citoyens à la vie
démocratique.**



L'action de l'INM a pour effet d'encourager la participation citoyenne et de contribuer au développement des compétences civiques, au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.

L'équipe de l'INM est animée par la conviction que la participation citoyenne renforce la démocratie.

www.inm.qc.ca

/ À propos d'Espece Stratégies

Avec plus de 15 ans d'expérience, Espace Stratégies est une firme de stratégies expérimentés, spécialisée en accompagnement stratégique auprès des municipalités et MRC, des organismes de développement économique, des OBNL et des entreprises.

Espace Stratégies conjugue une approche partenariale, des méthodes de réflexion mobilisatrices et une expertise technique en stratégie.

espacestrategies.com



Charte de participation INM

- Être bref et direct lors de vos interventions.
- Écouter respectueusement l'opinion des autres.
- Oser prendre la parole, vous ouvrir à la diversité des points de vue.
- Maintenir votre attention sur la personne qui s'exprime et ne pas l'interrompre sans y être invité(e).
- Faire preuve de ponctualité lors des rencontres et respecter le thème de votre activité.

Fonctionnalités Zoom

Merci d'activer votre vidéo :



Activer votre micro lorsque vous souhaitez parler seulement :



En cas de problème, écrivez-nous en allant sur l'outil Converser :



Ou appelez-nous au 514.926.8232

Pour lever la main, allez sur l'icône Réactions :



Retour sur le cahier du participant

L'ensemble des documents présentés sont des hypothèses de travail pour fins de discussion. Le contenu évoluera en fonction des ateliers.



Secteur Bridge Bonaventure



Vision et principes de mise en valeur

Vision : Le patrimoine bâti, archéologique et paysager ainsi que les parcours d'entrée de ville constituent les assises du renouvellement économique et urbain du secteur. Un renouvellement axé sur un environnement sain, des aménagements de qualité et une mobilité active qui s'inscrit dans la transition écologique.

- 1) La mise en réseau des espaces publics et des lieux emblématiques soutenue par une trame verte et bleue
- 2) Le renforcement des connexions et les déplacements en transports actif et collectif au cœur de la mobilité
- 3) Les composantes patrimoniales et paysagères mises en valeur**
- 4) Des parcours d'entrée de ville structurants, cohérents et inspirants**
- 5) Des activités économiques et urbaines renouvelées

Faits saillants du rapport de l'OCPM

Entrées de ville :

- Explorer, en partenariat avec PJCCI, la possibilité de repousser le futur tracé du boulevard urbain Bonaventure vers l'arrière du Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles.
- Examiner la faisabilité de relier les entrées et sorties du pont Victoria à la partie surélevée de l'actuelle autoroute Bonaventure plutôt qu'à la rue Bridge.
- Ne pas restreindre les entrées de ville aux ponts Victoria et Samuel-De Champlain.

Objectifs - Entrées de ville

1. Créer des entrées de ville spectaculaires mettant en valeur leurs spécificités propres.
2. Préserver les panoramas et les vues d'intérêt sur les caractéristiques territoriales et paysagères d'intérêt tout au long des parcours.

Le concept d'entrée de ville

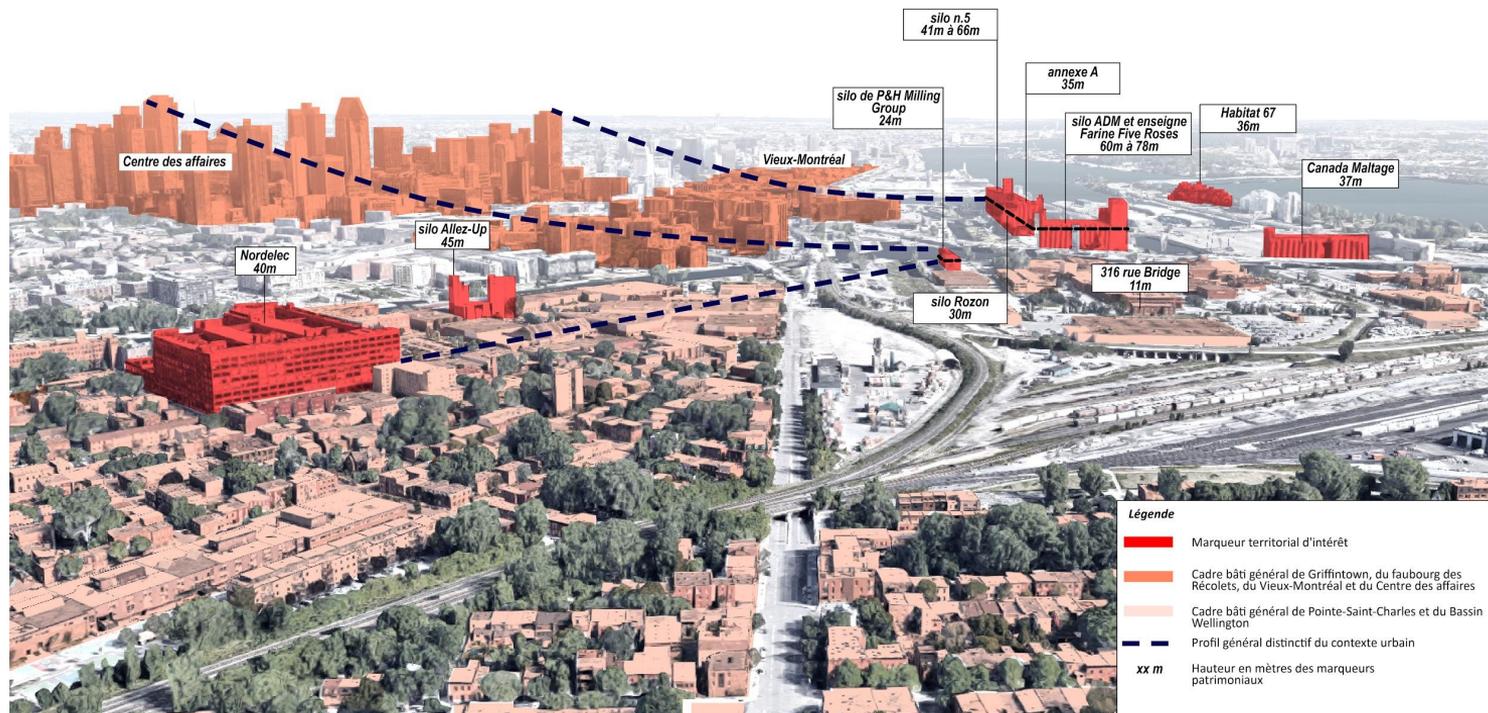
Au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal, les **parcours d'entrée de ville** présentent, pour **leurs panoramas et leurs perspectives visuelles**, un **intérêt paysager qui contribue à l'image distinctive de Montréal**.

Le Plan d'urbanisme reconnaît l'importance d'assurer un aménagement distinctif des entrées de ville : **ponts routiers et ferroviaires, aéroport, gare et port**. Ces passages obligés fournissent l'occasion d'affirmer la personnalité de Montréal par un traitement approprié des entrées de ville en les aménageant de manière distinctive.

Carte des parcours d'entrée de ville



Schéma des principaux marqueurs territoriaux



Enjeux - Entrées de ville

La **préservation de la visibilité et de la dominance des marqueurs territoriaux dans le paysage des parcours d'entrée de ville.**

La **préservation des vues significatives sur les caractéristiques territoriales et paysagères d'intérêt** (fleuve Saint-Laurent, canal de Lachine, massif du centre des affaires et le massif du mont Royal).

La **préservation, la restauration ou la réhabilitation des bâtiments et des structures industriels d'intérêt qui sont des marqueurs territoriaux** (silo no 5, ses composantes et les vestiges du «site-machine», la minoterie ADM et l'enseigne Five Roses, Canada Maltage, etc.).

Le **financement** des interventions sur le domaine public.

Faits saillants du rapport de l'OCPM

Patrimoine :

- Inclure, à la vision d'avenir, une définition élargie de l'identité du lieu;
- Que la Ville subordonne tout projet à la mise en valeur des sites patrimoniaux qui s'y trouvent;
- Créer un parcours patrimonial relié au réseau de transports actifs et à la nouvelle trame verte et bleue;
- Examiner l'hypothèse de déplacer la rue Bridge;
- Qu'une reconnaissance patrimoniale soit accordée aux témoins architecturaux, artistiques et paysagers de l'Expo 67 sur la Cité du Havre;
- L'adoption d'une politique facilitant les occupations transitoires rapides des bâtiments patrimoniaux abandonnés;
- Contrôler et protéger les vues paysagères, les percées visuelles et l'esthétique des constructions.

Objectifs - Patrimoine

1. Reconnaître l'esprit du lieu.
2. Maintenir les éléments caractéristiques des valeurs patrimoniales du secteur.
3. Encadrer les constructions et les aménagements en s'appuyant sur les valeurs patrimoniales du secteur.
4. Assurer l'accessibilité publique aux richesses patrimoniales et paysagères.

Le concept d'esprit du lieu

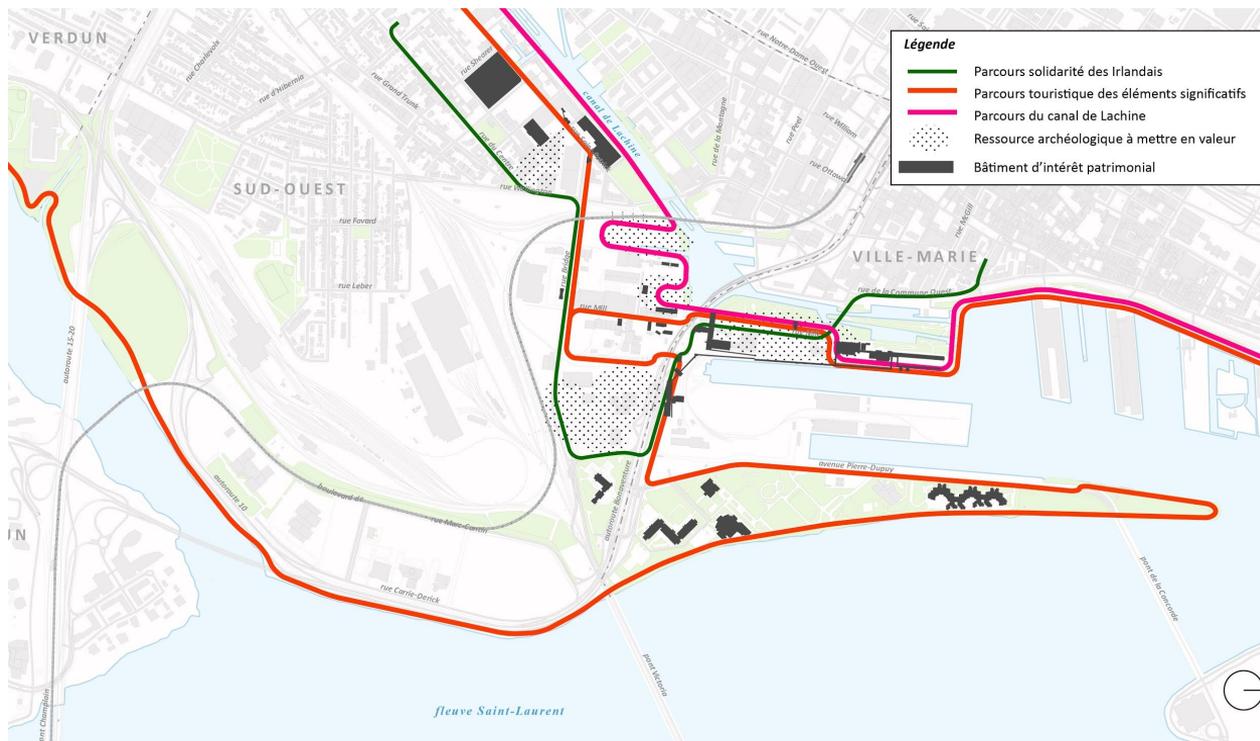
*« Les lieux sont marqués par le temps qui les a façonnés. Un temps significatif où émerge une **force** souvent impalpable. L'esprit des lieux, c'est en quelque sorte cette **aura qui transcende les champs d'intervention créant un fil conducteur qui traduit ces lieux et permet d'en saisir et d'en interpréter l'essence** ».*

Annette Viel, citée par la conférencière Johanne Burgess. Septembre 2019

Le concept de patrimoine immatériel

Telle que définie par l'UNESCO, la valeur culturelle ne se limite pas aux bâtiments ou aux artefacts, mais permet d'inclure dans la reconnaissance de la **transmission de savoir-faire ou de connaissances nécessaires à l'artisanat traditionnel**. Elle contribue à la cohésion sociale, stimulant un sentiment d'identité et de responsabilité qui aide les individus à se sentir partie d'une ou de plusieurs communautés et de la société au sens large.

Carte des parcours patrimoniaux proposés



/ Enjeux - Patrimoine

La **perpétuation de l'esprit du lieu** dans le cadre du redéveloppement du secteur.

L'**accessibilité publique** aux richesses patrimoniales et paysagères du secteur.

La **pérennité des bâtiments et ouvrages de génie civil d'intérêt patrimonial** et le respect de leurs caractéristiques lors de leur **réhabilitation**, le cas échéant.

La prise en compte des **potentiels archéologiques** ainsi que de l'**histoire du site** lors de la conception d'un projet de construction ou d'aménagement.

Le **maintien des infrastructures industrielles d'intérêt** (silos, convoyeurs, bâtiments) et les défis particuliers de conception architecturale et de financement imposés par leur recyclage le cas échéant.

Questions des participants (10 min)



Noms

Discussion en sous-groupes



Déroulement de la discussion en sous-groupes

PREMIÈRE PARTIE : Réflexion en sous-groupes sur les questions suivantes : (45 min)

1. Est-ce que les balises d'aménagement proposées permettront de créer des entrées de ville intéressantes mettant en valeur leur spécificité propre?
2. Comment maintenir la dominance des marqueurs territoriaux dans le paysage?

Retour en grand salle. Période de questions. (15 min)

SECONDE PARTIE : Réflexion en sous-groupes sur la question suivante : (45 min)

3. Afin d'assurer l'accessibilité publique aux richesses patrimoniales et paysagères du secteur, la création d'espaces publics est proposée en bordure de certains éléments du patrimoine bâti, archéologique ou immatériel et le long des berges du canal de Lachine et du fleuve Saint-Laurent. Est-ce qu'il y a d'autres manières de répondre à cet objectif? Comment mettre en œuvre les propositions?
4. Quelles sont les principales caractéristiques morphologiques significatives à consolider pour les sous-secteurs du bassin Wellington et de la pointe du Moulin ?

PAUSE (10 min)

RETOUR EN PLÉNIÈRE (20 min)

Retour en plénière : Synthèse des échanges en sous groupe & prochaines étapes

Plénière - porte-parole groupe 1. (Marie-Dina - Elisabeth)

Éléments clé. Question 1	Éléments clé. Question 2	Éléments clé. Question 3	Éléments clé. Question 4
1 - Prévoir des entrées de Ville pas forcément destinées aux automobiles et qui ne sont pas forcément des autoroutes (ex: Rue Mill). Être moins spectaculaire et être plus dirigé vers les besoins des résidents.	1-	1 - Privilégier la notion d'équilibre entre activités économiques et besoin de préservation.	1 - Pas de consensus sur la hauteur des bâtiments.
2 - Mettre en valeur l'histoire du Canal Lachine tant au niveau industriel, que de l'innovation et du patrimoine immatériel.	2 -	2 - Favoriser l'accès en évitant la privatisation.	2 - Conserver une harmonie avec les bâtiments déjà existants (ex: matériaux, histoire)
3 - Avoir une visée pour les bâtiments patrimoniaux industriels avec une vocation pertinente. Que le neuf soit aussi en continuité avec les usages et au niveau visuel.	3 -	3 - Occuper le patrimoine pour le mettre en valeur.	3 - Répondre à l'implantation du REM au niveau architectural

Plénière - porte-parole groupe 2. (Josselyn - Emmanuelle)

Éléments clé. Question 1	Éléments clé. Question 2	Éléments clé. Question 3	Éléments clé. Question 4
<p>1 - Les entrées de ville sont un élément fondamental pour la Ville, mais il faut faire attention de ne pas faire primer le spectaculaire (pour les personnes qui entrent notamment) sur l'usage et les lieux de vie, habités et où des gens travaillent.</p>	<p>1- S'assurer que les usages du secteur sont maintenus par une réglementation claire et pérenne (hauteurs...) pour ne pas défigurer le paysage urbain et garder son authenticité.</p>	<p>1 - La mise en place d'un parcours linéaire et continu avec le fleuve, avec des éléments commémoratifs et couverture verte (arborescente généreuse)</p>	<p>1 - Travailler sur la cohabitation de plusieurs usages et de plusieurs acteurs dans le secteur (certains ont des vocations économiques, d'autres résidentielles et d'autres patrimoniales)</p>
<p>2 - Les entrées de ville semblent privilégier l'automobile, il serait important de mettre aussi l'accent sur d'autres façons de circuler (piéton et pistes cyclables)</p>	<p>2 - Il est essentiel de préserver les vues à partir de l'échelle humaine (au sol) et à partir des quartiers habités. Il faut faire attention aux hauteurs dans l'encadrement des nouveaux développements, notamment résidentiels.</p>	<p>2 - Création de parcours sur les savoir-faire industriels et les métiers du secteur. S'assurer de l'accessibilité de ces balises patrimoniales pour pouvoir mieux se les approprier.</p>	<p>2 - Il faut faire attention aux hauteurs et à la densité dans les nouveaux développements : notions de "compacité" ou de "vides et de pleins" dans l'aménagement et la mise en valeur des sites.</p>
<p>3 - Il y a une intention forte, mais il faut aussi mettre en oeuvre des balises et des aménagements qui soient conséquents avec ces intentions.</p>	<p>3 - Le fleuve est un marqueur territorial important et devrait être mis en valeur dans les parcours et les vues envisagés.</p>	<p>3 - Il serait important que la Ville se dote d'une vision de préservation des éléments patrimoniaux du secteur.</p>	<p>3 - Caractériser les secteurs et leur vocation et développer des recommandations plus spécifiques selon chacun de ceux-ci.</p>

Plénière - porte-parole groupe 3. (Nathalie - Camille)

Éléments clé. Question 1	Éléments clé. Question 2	Éléments clé. Question 3	Éléments clé. Question 4
1 - Préciser les éléments de mise en oeuvre, articuler avec le développement et condition des bâtiments	1- s'assurer que les développements soient en lien avec le Plan Directeur	1 -L'apaisement de la circulation, de meilleurs accès pour les résidents plutôt que pour les personnes qui transitent	1 - Mesures de mise en valeur / accessibilité publique : Améliorer l'accès public physique et visuel aux marqueurs patrimoniaux
2 - Souhait de voir ds aménagements concrets	2 - Concilier hauteurs en lien avec la vision d'aménagement du territoire et les vues, et l'aménagement de milieux de vie à échelle humaine	2 - Faciliter l'accès en transport en commun, voies de bus, franchissements piétons, notamment vers canal Lachine	2 -Faire le lien entre passé et futur
3 - Parcours Lachine axe Bonaventure piéton-cyclistes piur créer connexion avec canal Lachine	3 -	3 - Respirations dans la trame urbaine et qualité environnementale architecturale et d'aménagement	3 -Faciliter l'accès au patrimoine par de l'interprétation et des communautés d'usage

Prochaines étapes

Prochain atelier :

Des activités économiques et urbaines renouvelées

Partie 1. Développement économique (13 mai, 14h à 17h)

Partie 2. Milieux de vie et cohabitation (20 mai, 14h à 17h)

Document de synthèse des discussions sur le site web

<https://inm.qc.ca/bonaventure/>

Prise en compte des recommandations dans le plan directeur

Des réflexions additionnelles au courriel alexander.nizhelski@inm.qc.ca

Merci pour votre participation!



ESPACE STRATÉGIES

INM INSTITUT DU
NOUVEAU MONDE